

COMMISSION DEVELOPPEMENT DU SPORT

INFOS PRATIQUES

DATE DE LA REUNION	HEURE	LIEU
8 février 2021	15H30	Site de la CCI

PARTICIPANTS

- | | | |
|---------------------|---------------------------|------------------|
| - Michel BEAULATON | <u>Techniciens :</u> | <u>Excusés :</u> |
| - André FOUGERE | - Céline BOUTELOUP | - Didier FORT |
| - Sylvie DEMATHIEU | - Thomas BARTHELEMY | |
| - Thomas DE KIMPE | - Angelina CROUZET | |
| - Bernadette FAVIER | - Laura CHEZE (stagiaire) | |
| - Marc MENAGER | | |

ORDRE DU JOUR

- **Présentation de chacun et des attentes concernant la commission**
- **Aperçu rapide des projets en cours et à venir :**
 - o Plan vélo et ses différentes composantes (voie verte, mobilité douce, étude Scic pour les Copains, section sportive, apprentissage à l'école, stratégie TdF...),
 - o Piscine
 - o Label Terre de Jeux 2024,
 - o Lancement de la réflexion concernant une politique communautaire de développement du sport
- **Demandes de subventions 2021**
- **Questions diverses**

DOCUMENTS JOINTS

- Diaporama présenté lors de la commission
- Rapport d'analyse et de proposition d'attribution de subventions aux associations sportives
- Bilan fréquentation piscine 29/08/2019 au 15/03/2020
- Projet d'établissement Piscine version septembre 2020

COMPTE-RENDU

Présentation de chacun et des attentes concernant la commission

Marc Ménager introduit la commission et présente sa feuille de route de vice-président :

- Définir une politique de développement du sport,
- Mettre en place un Plan vélo et pérenniser la cycloportive les copains.

Les élus sont amenés à se présenter et à faire part de la méthode de fonctionnement qu'ils souhaitent mettre en œuvre pour la commission :

- Michel Beulaton, CM Ambert, souhaite que la commission soit un lieu de réunion de travail, souhaite travailler davantage sur le sport, qui est le parent pauvre de la communauté de communes, alors qu'il est fédérateur (festival, ski... valeurs de ce territoire)
- André Fougère, CM Ambert, projet de la municipalité >> déplacement du stade rugby et création d'une piste d'athlétisme. Il souhaite « travailler ensemble ».
- Thomas De Kimpe, CM Marsac, professeur d'EPS au Lycée du Vernet La Varenne, souhaite mettre en avant et promouvoir le sport et handisport.
- Bernadette Favier, adjointe à la mairie d'Arlanc.
- Sylvie Demathieu, CM Arlanc, veut travailler tous ensemble pour la vie sur le territoire.

Techniciens présents :

- Présentation de Laura CHEZE en stage 6 mois au service sport, pour le développement du projet « Terre de Jeux 2024 »
- Céline BOUTELOUP, directrice du Pôle CSVA,

- Angéline CROUZET, nouvelle agente du service sport en charge de la mobilité douce (transférée du service activités de pleine nature (non remplacée sur le service), mais pas une création d'emploi) >> ce transfert suscite des interrogations de la commission quant à la stratégie de la Communauté de Communes concernant le service APN et la gestion du VTT qui se retrouve « déshabillé », mais la commission souligne la pertinence de cette arrivée pour le développement de nos projets du Plan Vélo. Un questionnement général sur les liens entre service est fait (APN>> SPORT >> Tourisme>> Mobilité), Céline Bouteloup et Thomas BARTHELEMY expliquent à la commission qu'il y a un décloisonnement et une communication entre ces différents services.
- Thomas BARTHELEMY, responsable du service.

⇒ Plan vélo

Présentation des grands axes du plan vélo (voir présentation en annexe).

Concernant la mobilité douce Thomas BARTHELEMY évoque l'avancée de l'étude menée par le PNRLF concernant « Le développement du vélo dans la vallée de la Dore », et du potentiel de croissance de l'usage du vélo pour la mobilité active (déplacement du quotidien) avec notamment une donnée qui met en avant que 80% des habitants de la vallée de la dore habitent à moins de 20 minutes à vélo de leur lieu de travail, mais que moins de 1% utilisent ce moyen de déplacement. L'objectif pris par l'état étant d'avoir 10% de part modale vélo d'ici 2030.

Concernant ALF, le service souhaiterait lancer un « Schéma directeur cyclable » en 2021, afin de donner les orientations de développement de l'usage du vélo, les recommandations d'aménagement, et un plan d'action à long terme. Ce schéma serait fait en concertation avec les communes, et serait financé à 80% (sous réserve d'accord des financements > Ademe/LEADER ; le coût estimé est de 40 000€ TTC).

Le schéma permettrait d'être éligible à des subventions d'aménagement cyclable, et aussi de positionner le territoire dans les schémas de développement départementaux et régionaux. Par exemple le CD63 mène depuis 1996 une politique cyclable dans lequel le Livradois Forez n'apparaît quasiment pas. Notre schéma doit permettre de raccrocher ce wagon pour la revoyure du schéma en 2024, par exemple l'aménagement de grands axes, comme la D906 entre Ambert et Arlanc en piste cyclable pouvant se faire dans ce cadre-là, ce type d'aménagement ayant un coût en moyenne de 500€/mètre linéaire.

Par ailleurs Thomas BARTHELEMY ajoute une note juridique concernant les obligations des maîtres d'ouvrage en terme de réfection de chaussée et d'aménagements qui, d'après la Loi LAURE Article L228-2 : « A l'occasion des **réalisations ou des rénovations** des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements **sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants**, en fonction des besoins et **contraintes de la circulation**. L'aménagement de ces itinéraires cyclables doit tenir compte des orientations du plan de déplacements urbains, lorsqu'il existe. »

Lien vers un article explicatif : <https://www.fub.fr/droit>

Savoir rouler : Angéline Crouzet a commencé un travail de diagnostic de l'existant et sur la méthode d'apprentissage à proposer, et a rencontré la conseillère pédagogique. Une enquête auprès des écoles va être lancée pour savoir ce qui se fait et quels sont les besoins éventuels. Le plan de relance du sport présenté par le Premier Ministre en novembre 2020 avait fléchi 10 M€ au national pour le « Savoir Rouler ». Une demande auprès des services de la DDCS est en cours.

⇒ Un zoom est ensuite fait sur le projet d'accueil du tour de France.

La stratégie est la suivante : signer un contrat avec ASO (organisateur du TDF) sur la durée du mandat pour pouvoir à terme accueillir l'événement, en s'engageant dans l'accueil d'autres courses moins importantes (Critérium du Dauphiné, Tour de l'avenir etc..) pour lesquels ASO a des difficultés à trouver des villes étapes. Un rendez-vous avec Christian Prudhomme a été demandé.

En parallèle, nous engageons la construction d'un plan de communication spécifique à l'accueil du Tour de France, afin d'être prêts l'année où le territoire sera choisi. Aujourd'hui, nous ne sommes pas prêts à utiliser l'image du Tour comme vecteur de communication, et cela nécessite une préparation afin de maximiser son impact.

⇒ Un second zoom est fait sur un **projet d'accompagnement des organisateurs d'événements d'envergure**, et en particulier la Cyclo Les Copains, demandeuse d'aide depuis plusieurs années. Un premier postulat a été fait concernant l'évolution de la structure juridique sous formes de SCIC, et des études complémentaires sont en cours pour valider ou non cette hypothèse et en dégager de nouvelles.

La première de ces études est menée par l'université de Clermont-Ferrand, via deux formations de Master 2 (Droit Public et Economie des territoires). Le rendu de cette étude se déroulera le **Lundi 1^{er} Mars 21 à 16h00 à la CCI**. Les membres de la commission doivent se manifester s'ils veulent assister à cette présentation.

La seconde est un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) qui doit débuter en Février 2021 et dont le rendu est prévu pour Septembre 2021.

Piscine : (voir présentation)

Thomas BARTHELEMY explique que la crise a impacté fortement le service avec plus de 6 mois d'inactivité. Mais le personnel ne fait pas rien. Il est, soit réaffecté sur d'autres services (bâtiment, portage de repas, ski de fond..), soit en télétravail avec un grand travail réalisé pour la construction de document cadre (projet pédagogique, POSS, ou projet d'établissement) ou la rédaction de procédures dans le cadre de la démarche qualité.

Michel BEAULATON pose la question de la perte accentuée par cette fermeture. Thomas BARTHELEMY explique qu'en prenant en compte une partie du personnel réaffecté, la piscine fermée représente un coût mensuel de 25/30 000€, contre un coût habituel de 50/60 000€ par mois. Mais il n'y a plus de recettes, c'est un fait.

Mais sinon sur une année, le prévisionnel de fonctionnement est d'environ 700 000€ en dépenses et 200 000€ en recettes, ce qui fait un déficit structurel de 500 000€.

A noter qu'avec la crise sanitaire, nous n'avons pas encore eu d'année complète de fonctionnement, et que dans le meilleur des cas et un retour à la normale en 2022, nous ne connaissons le coût réel de fonctionnement de la piscine qu'en 2023 !

Concernant le chantier des extérieurs de la piscine, celui-ci a été retardé par la crise et le retard d'exécution de l'entreprise de gros-œuvre (qui a été pénalisée financièrement), et a impacté des lots de second-œuvre (carrelage et sols spéciaux). La réception était programmée en Juin 2020, repoussé à Octobre 2020, et refusée pour certains lots pour lesquels les entreprises n'ont pas pu finir leur mission. L'espace sera donc opérationnel au printemps prochain.

Michel Beaulaton soulève la question du club : peu de membres actifs et 240 licenciés, une seule piscine, un seul club nautique : Intérêt communautaire pour la subvention de fonctionnement ?

Terre De Jeux 2024

Laura CHEZE en stage pour 6 mois à ALF, présente le concept, et le travail qu'elle va devoir mener en construisant un plan d'action autour de ce label.

C'est un travail qui se fera en concertation avec les communes et les associations du territoire. Des réunions territorialisées (par secteur géographique) sont envisagées assez rapidement.

Thomas BARTHELEMY rajoute que c'est une formidable opportunité pour ALF, pour tisser et créer un lien avec les communes et association sportives, et un bon élan pour la lancer la réflexion concernant la politique sportive intercommunautaire.

Thomas DE KIMPE intervient pour faire part de fonds existant concernant des projets autour du handisport.

Thomas BARTHELEMY explique également qu'un des objectifs ambitieux serait de pouvoir conclure ce cycle en 2024 par la mise en place d'un « village olympique » pour faire vivre les jeux olympiques sur le territoire en diffusant l'événement, mettant en place des festivités, des démonstrations/initiations, pourquoi pas sur un site qui serait commun aux grands événements de l'été ? (Rand'auvergne, Cyclo, Festival Ambert ...) Et pourquoi ne pas réaliser un aménagement modulable polyvalent qui pourrait être utilisé par ces différentes organisations ? Le festival d'Ambert a fait une proposition en ce sens pour alléger ces frais logistiques, mais ne pouvons-nous pas imaginer un outil encore plus modulable et polyvalent ?

Michel Beulaton trouve cette idée très intéressante, mais alerte sur des freins techniques : zone inondable et classé Natura 2000, pour le site actuellement utilisé.

Politique sportive ALF (voir présentation)

Thomas BARTHELEMY explique que si l'on veut réellement insuffler une politique de développement du sport, il est nécessaire de rédiger un document cadre : la définition de la politique sportive. C'est un travail indispensable pour mettre en place des actions cohérentes, et avoir un réel impact en termes de développement.

Pour le réaliser, il est nécessaire d'avoir une photographie de l'existant, de connaître les besoins et problématiques des administrés, des associations, des communes, via un Diagnostic Territorial Approfondi, qui débouchera ensuite sur le fléchage d'enjeux, et sur la construction d'un plan de développement.

Ce travail permettra aux élus de se positionner ensuite sur le niveau d'intervention d'ALF dans le champ du sport. (actions, priorités, subventions, IC..)

Analyse des demandes de Subventions

Thomas BARTHELEMY présente le rapport d'analyse préparé et les propositions. Il est demandé à la commission si, pour l'année prochaine, elle souhaite s'investir dans le dépouillement et analyse des demandes. Cette proposition est retenue.

Il n'y a pas de baisse de subvention pour 2021, l'enveloppe est constante, mais avec l'intégration de la Cyclo les Copains qui était instruit par l'ADG lors de la précédente mandature.

Il est aussi noté que certaines associations ont, de leurs propres initiatives, renoncé à leur subvention 2020 (événement annulé), un geste souligné par la commission. Pour les autres, une réduction a été réalisée au prorata des dépenses engagées (les événements ayant été pour la plupart annulés). Le montant total non versé (17 000€) a alimenté le budget général d'ALF lui aussi impacté par la crise.

Les principales questions de cette analyse :

- Demande exceptionnelle de la Rand'Auvergne pour financer une animation (saut à l'élastique/moto enfants à l'occasion des 30 ans de l'événement) : proposition de mettre le reliquat de l'enveloppe sport (soit 3810 €) pour une demande de 13 000€

Débat >> Ce n'est pas directement en lien avec le sport => Michel Beaulaton propose que soit demandé une aide de l'ADG pour monter à 10 000 € et qui n'impacterait pas le budget sport.

RAND AUVERGNE >> en suspens

- Demande d'infos complémentaires à « la Galipote » et aux « Chemins de Traversée » par rapport à des actions de formation réalisées et soutenues tous les ans par ALF.

GALIPOTE et CHEMINS DE TRAVERSE >> suspendues en attente des éléments

Débat concernant l'encadrement de certaines associations avec Diplômes fédéraux : pour bénévolat à destination des adhérents exclusivement, et non pas des propositions payantes pour les touristes (prestation déguisée).

Questions diverses :

- Info aides plan de relance pour travaux gymnases et salles de sports communales
- Leader : demande de projets communaux sur mobilité douce avant le 22/02/21 à transmettre à Thomas BARTHELEMY
- Il a été rappelé que tous les projets du service ne seront réalisables qu'en fonction du budget qui nous sera alloué pour les porter (pour l'instant, quasiment pas de budget sport hors piscine)